

BUDGET

PRIMITIF 2019

Orientation générale du Budget Primitif 2019

Le Budget Primitif 2019 affiche un excédent de recettes de 3,7 M€.

- **Pour 2019, certaines orientations méritent d'être soulignées :**
 - **La Transition Numérique** engagée par le Gouvernement avec la création d'une structure dédiée dénommée « Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique » (D.I.T.N.) et inscrite comme axe de développement prioritaire avec des crédits dédiés à hauteur de 32,6 M€;
 - **L'impulsion donnée en matière de politique du logement**, avec une majoration significative des crédits d'acquisitions (quadruplement des inscriptions portées à 60 M€) et des crédits consacrés aux opérations domaniales intermédiaires (40 M€);
 - **La poursuite d'une politique d'Education ambitieuse** avec le développement du numérique non seulement à travers les matériels mis à disposition mais également dans les méthodes et enseignements mis en œuvre et la majoration de 50% des crédits alloués aux bourses d'études.
 - **La Transition Energétique**, avec une inscription complémentaire significative en dépenses de subvention (+ 12 M€)

Orientation générale du Budget Primitif 2019

- Par ailleurs, le budget 2019 poursuit des actions prioritaires déjà engagées :
 - Dans un contexte international sensible, une priorité est donnée à la poursuite du renforcement des moyens en matière de sécurité nationale et de sécurité numérique avec notamment des projets destinés à la sécurisation des établissements d'enseignement et des systèmes d'information ;
 - L'accentuation des opérations d'entretien et de maintenance du patrimoine ;
 - Le renforcement de l'Aide Publique au Développement (majoration de + 2 M€ par an à compter de 2018 pour atteindre 20 M€ en 2020) ;
- Au-delà, les actions en matière sociale, culturelle, sportive, d'éducation et de qualité de vie continuent à être des priorités de l'Etat pour l'année prochaine.

Prévisions budgétaires primitives – Synthèse

(évolution par rapport au BP 2018)

- **Recettes : 1.346 M€, soit + 128,5 M€ (+ 10,6 %),**
les contributions représentant 79,1% des recettes.

- **Dépenses : 1.342 M€, soit + 126,8 M€ (+ 10,4 %)**
 - **Fonctionnement :**
une hausse de + 4,6 %, soit + 25,8 M€.
 - **Interventions publiques :**
une majoration de + 12,7 %, soit + 36 M€.
 - **Travaux, matériels et Investissements :**
une hausse + 17,3 %, soit + 65 M€.

 **Excédent de recettes: 3,7 M€, contre 2 M€ au BP 2018**

Recettes - I

(évolution par rapport au BP 2018)

1. Revenus du domaine de l'État : 250,2 M€, soit + 970 K€ (+ 0,4 %)

- **Domaine Immobilier : 129,8 M€, soit + 18,8 M€ (+ 16,9 %)**

- **Monopoles : 100 M€, soit - 3,9 M€ (- 3,8 %)**

 - ✓ *Monopoles exploités : - 3,9 M€, soit - 8,6 %*

 - ✓ *Monopoles concédés : + 13 K€, soit + 0 %*

- **Domaine Financier : 20,4 M€, soit - 13,9 M€ (- 40,5 %)**

 - Revenu des valeurs mobilières : - 13,9 M€

 - (baisse des dividendes de Monaco Telecom compte tenu des investissements à l'international)*

2. Recettes des services administratifs : 30,7 M€, soit + 1 M€ (+ 3,5 %)

Recettes - II

(évolution par rapport au BP 2018)

3. Contributions : 1.065,2 M€, soit + 126,5 M€ (+ 13,5 %)

L'évolution prévisionnelle de la principale catégorie de recettes est orientée à la hausse

- **Transactions commerciales : 693,3 M€, soit + 88,1 M€ (+ 14,6 %)**
- **Droits de douane : 48 M€, soit + 8 M€ (+ 20 %)**
- la hausse de ces recettes est principalement due à de nouvelles majorations des taxes sur les produits carbonés.
- **ISB : 155,1 M€, soit + 25 M€ (+ 19,2 %)**
- **Transactions Juridiques : 167,9 M€, soit + 5,6 M€ (+ 3,5 %)**

Dépenses de fonctionnement I

(évolution par rapport au BP 2018)

- **Dépenses de fonctionnement : 583,3 M€, soit + 25,8 M€ (+ 4,6 %)**
 - **Frais de personnel** : + 10,5 M€, soit + 3,2 % :
 - Majoration de 40 postes, dont:
 - ✓ 19 postes pour la D.S.P.
incluant 10 postes supplémentaires aux 7 postes du plan « Sûreté 2020 »
 - Charges sociales : Impact estimatif de la mesure visant à donner le choix du chef de foyer aux fonctionnaires et agents de l'Etat et de la Commune résidant à Monaco (chiffrage BP 2019 : 0,5 M€).

Dépenses de fonctionnement II

(évolution par rapport au BP 2018)

- **Dépenses de fonctionnement (suite) :**
 - Fournitures, services extérieurs, travaux : + 15,4 M€, soit + 7,1 %, dont principalement :
 - Frais propres à l'activité des services commerciaux et publics concédés : + 4,3 M€, soit + 7 %
Services publics concédés (+ 10,4 %) / Services commerciaux (+ 0,9 %).
 - Dépenses de mobilier et matériel : + 3,5 M€, soit + 19,4 %
 - Frais de Fonctionnement : + 3,3 M€, soit + 8 %
Formation professionnelle (+ 700 K€)
 - Entretien, prestations et fournitures : + 2,2 M€, soit + 3,9 %
 - Travaux : + 2,1 M€, soit + 5,1 %

Interventions Publiques I

(évolution par rapport au BP 2018)

- **Interventions Publiques : 318,8 M€, soit + 36 M€ (+ 12,7 %)**

Les principales évolutions sont :

- **Domaine Développement Durable:** + 12 M€, soit + 67,5 %

Majoration des crédits pour la Transition Energétique

- **Domaine éducatif et culturel:** + 7,1 M€, soit + 11,1 %

Augmentation des subventions versées au Musée océanographique, à l'Opéra de Monte-Carlo ainsi qu'à la Compagnie des Ballets de Monte-Carlo suite aux défections de sponsors

Interventions Publiques II

(évolution par rapport au BP 2018)

- **Interventions Publiques (suite):**

Les principales évolutions sont :

- **Domaine Economique:** + 4,4 M€, soit + 18,7 %
 - ✓ Participation versée à Monaco Telecom pour le plan de déploiement de la fibre dans l'ensemble des bâtiments de la Principauté (+ 2,6 M€)
 - ✓ Le Pass Startup programme
 - ✓ Monaco Boost.
- **Domaine Social et Sanitaire :** + 5,9 M€, soit + 8 %
 - ✓ Politique sociale de l' O.P.S. en faveur des personnes âgées (+ 1,9 M€)
 - ✓ Subvention d'équilibre du CHPG (+ 1,1 M€)
 - ✓ Bourses d'études (+ 50 %)
 - ✓ Aide nationale au logement (+ 800 K€).

Dépenses d'équipement - I

- **Équipement , Investissements, acquisitions: 440,4 M€, soit + 65 M€ (+ 17,3 %):**
 - **Travaux d'équipement** : 343,7 M€ soit + 4,1 M€ :

« Opérations Domaniales Intermédiaires » : Poursuite de la réalisation d'opérations domaniales de taille moyenne à travers une nouvelle série d'opérations ouverte par le projet Picapeira. De plus, une somme forfaitaire permettant de lancer de nouvelles opérations sans délais a été inscrite au BP 2019 afin de permettre l'éventuel engagement de contrats de construction dès 2019. Les inscriptions passent de 10 à 40 M€.

Dépenses d'équipement – II

La poursuite des opérations en cours :

- ❖ **Grands travaux et urbanisme** : part importante des terrassements et fondations de l'îlot Pasteur sera réalisée en 2019 / Participation de la Principauté aux travaux de réhabilitation de la bretelle de sortie d'autoroute de La Turbie / Poursuite des études en vue de l'aménagement de l'îlot Charles III afin d'envisager l'hypothèse d'une intégration de la nouvelle UVET dans le périmètre géographique de l'opération.
- ❖ **Equipements routiers** : Livraison de l'esplanade supérieure du Parking du Portier au printemps 2019 avec de nouvelles cellules commerciales et poursuite de la construction des niveaux inférieurs de parking / Fin des travaux de la galerie piétonne au pont Sainte Dévote en vue d'une mise en service en 2019 / Crédits de paiement également prévus pour l'acquisition de nouveaux équipements de régulation dynamique de la circulation sur l'article « CIGM et équipements associés».
- ❖ **Travaux portuaires** : poursuite des travaux de rénovation du quai des Etats-Unis et suivi du chantier de l'extension en mer.
- ❖ **Equipements urbains** : Etudes du projet de reconstruction de l'héliport / Poursuite des travaux de rénovation de l'usine de traitement des eaux au Triton et également de la modernisation du réseau de télésurveillance de la Sûreté Publique/ Début de la construction du réservoir d'eau destiné à renforcer le réseau haut service

Dépenses d'équipement – III

La poursuite des opérations en cours :

- ❖ **Equipements sanitaires et sociaux** : Réalisation des opérations de logements domaniaux, déjà citées, étant précisé que l'opération Soleil du Midi sera livrée à l'été 2019 / Livraison de l'établissement FANB, avec un accueil des élèves de manière échelonnée en février puis en septembre 2019 / Construction du nouveau CHPG et maintien à niveau de l'hôpital actuel et poursuite de la construction du nouveau Cap Fleuri
- ❖ **Equipements culturels, sportifs et divers** : Poursuite des travaux de rénovation du Stade Louis II / Poursuite également des travaux du musée de l'automobile et du parking associé ainsi que ceux de l'entrée de ville (terrassment du parking).
- ❖ **Equipements administratifs** : Lancement des travaux de surélévation et de rénovation de la Sûreté Publique et poursuite de la rénovation régulière des bâtiments administratifs (Palais de Justice, relogement de la Direction du Travail, rénovation de la zone J...).
- ❖ **Equipements industriels et commerciaux** : Début des études de conception en vue de la rénovation du centre commercial de Fontvieille.

Dépenses d'équipement – IV

- **Acquisition d'immeubles** : 59,5 M€, soit + 296,7 % :

Majoration significative des crédits d'acquisitions, (quadruplement des inscriptions primitives qui sont portées à près de 60 M€) pour permettre l'acquisition de biens immobiliers à but social dans la perspective de la réalisation d'opérations à usage de logements domaniaux.

- **Matériel d'équipement** : 37,1 M€, soit + 79,8 % :

- « **Transition numérique** » : **26,9 M€**

- « Sécurité numérique » : 3,5 M€

- « CIGM et équipements associés » : 2,1 M€

- « Acquisition de matériel informatique » : 1,2 M€

- « Acquisition d'équipement Pompiers » : 970 K€

- « Assistance échange auto. de données financières » : 746 K€

- « Plan numérique scolaire » : 450 K€